Entreprises, innovez ! Mode d'emploi

Région RhôneAlpes

Rhône-Alpes,
accélérateur d'innovations

innovation.rhonealpes.fr

Éditos

Jean-Jack Queyranne
Président de la Région
Rhône-Alpes
Ancien Ministre

La Région Rhône-Alpes a construit sa prospérité et son développement économique et social sur l'innovation, l'industrie et les nouvelles technologies. Grande région industrielle européenne, première région française pour la sous-traitance, l'industrie occupe près d'un emploi sur deux.

Cette réussite n'a été rendue possible que parce que nous avançons groupés en Rhône-Alpes, avec les entreprises, le monde académique et celui de la recherche, les partenaires sociaux et les collectivités publiques. Alors que nous devons faire face à une mutation économique et sociale sans précédent depuis la fin des Trente Glorieuses, nous avons décidé la mise en œuvre de la stratégie régionale d'innovation (SRI-SI) qui doit nous permettre d'accélérer le redressement économique et social de notre région.

Cette stratégie est le fruit d'un travail collaboratif et l'implication de tous les acteurs régionaux a permis de donner corps à une nouvelle dynamique fondée sur une série de priorités partagées. C'est une stratégie de décloisonnement basée sur un travail de fertilisation croisée des filières technologiques et industrielles de Rhône-Alpes. À partir des besoins sociétaux, des nouveaux usages et des applications sur des marchés, nous avons défini 3 objectifs déclinés en 8 axes de travail pour la compétitivité de nos entreprises et 7 domaines de spécialisation intelligente (DSI) qui marquent nos priorités d'investissement jusqu'en 2020.

Cette stratégie est en phase avec les priorités de l'Union européenne sur l'innovation. Elle permettra de développer des liens forts pour faire émerger des filières d'excellence à l'échelle européenne. Elle implique également l'ensemble des territoires de notre région ; le Conseil régional Rhône-Alpes ayant la responsabilité de l'animation de cette dynamique.

Nous avons désormais une feuille de route en Rhône-Alpes. C'est l'objet de ce guide que de vous en présenter les outils de mise en œuvre opérationnelle. Gageons que cette stratégie nous permette collectivement et sur un mode collaboratif, de nous mobiliser sur l'ensemble des territoires de la région, pour l'innovation, l'industrie et l'emploi en Rhône-Alpes.

Jean-François Carenco
Préfet du Rhône, Préfet
de la région Rhône-Alpes

Rhône-Alpes est l'une des plus grandes régions françaises, par sa superficie (8 % du territoire métropolitain) et par sa population (9,9 % de la population française), se plaçant au 7e rang à l'échelle de l'Union européenne pour le nombre d'habitants. Son dynamisme démographique représente un formidable atout pour son écosystème d'innovation.

Dans le cadre de sa stratégie "Europe 2020", la Commission européenne a élaboré un programme de soutien à la recherche et à l'innovation baptisé "Horizon 2020", qui s'articule autour de trois piliers fondamentaux : renforcer l'excellence scientifique de l'Union, développer un leadership industriel et relever les grands défis sociétaux. Le soutien à l'innovation est nécessaire pour établir un modèle de développement basé sur une croissance intelligente et durable.

En conséquence la Commission a souhaité que chaque région renouvelle sa stratégie d'innovation, en s'orientant vers une "spécialisation intelligente", pour une utilisation des fonds structurels européens plus ciblée et plus efficace.

L'élaboration de cette stratégie (SRI-SI), partagée entre les acteurs régionaux de l'innovation, s'est fondée sur une large concertation. Pour les 7 prochaines années, elle a permis de définir 7 domaines de spécialisation intelligente : santé personnalisée et maladies infectieuses et chroniques, procédés industriels et usine éco-efficiente, réseaux et stockages d'énergies, bâtiment intelligent à haute efficacité énergétique, technologies et systèmes de mobilité intelligente, technologies numériques et systèmes bienveillants ainsi que sports, tourisme et aménagements de montagne.

Le présent guide pratique de la SRI-SI de Rhône-Alpes vous permettra de prendre connaissance de cette stratégie régionale d'innovation. Je souhaite que se développe une dynamique de fond à l'échelle régionale, pour mobiliser tous les acteurs sur ces domaines d'avenir, créateurs d'emploi et de croissance.

Sommaire

5		Introduction
6		Rhône-Alpes accélère l'innovation
8		Rhône-Alpes partenaire des entreprises
11	Fiche n°1	Misez sur l'innovation collaborative
15	Fiche n°2	Dotez-vous des compétences et des équipements technologiques adaptés à votre projet d'innovation
19	Fiche n°3	Créez ou développez une entreprise innovante
23	Fiche n°4	Donnez une dimension européenne à vos projets
24	Fiche n°5	Différenciez-vous par une meilleure écoute des usagers
25	Fiche n°6	Faites de la commande publique l'alliée de votre R&D
27	Fiche n°7	Produisez avec et pour les Hommes
29	Fiche n°8	Faites de l'environnement un facteur de développement

Introduction

Faites de l'innovation le moteur de votre développement
Dans une économie globalisée et des marchés multi-concurrentiels, il est indispensable de se démarquer. La Région Rhône-Alpes vous accompagne pour donner de l'envergure à vos projets d'innovation et ainsi muscler durablement votre compétitivité. Formations collectives, appui financier et matériel, mise en réseau, participation à des groupes de travail, les solutions proposées par la Région et ses partenaires ne manquent pas. Une opportunité pour améliorer la performance de votre entreprise.

Explorez les multiples facettes de l'innovation
Innover, c'est créer de nouveaux biens et services, développer des produits existants, optimiser son système de production, ou encore adopter les dernières technologies issues de la recherche fondamentale. C'est aussi mettre en œuvre de nouveaux procédés, repenser l'organisation du travail, lancer des initiatives sociales… Les champs d'application de l'innovation sont variés. La Région Rhône-Alpes accompagne tous les types d'innovation et encourage la collaboration inter- et intra- filières.

Innovez, suivez le guide
Ce guide pratique vous aidera à faire les bons choix en fonction de vos souhaits de développement et de vos projets. Il vous aidera à actionner tous les leviers d'un développement plus durable (innovation technologique, innovation sociale, prise en compte des usages, management environnemental) et vous informera sur les relais de croissance que sont l'achat public innovant et les projets européens. Vous y trouverez tous les axes d'innovation soutenus par la Région Rhône-Alpes et l'offre d'accompagnement complète dont vous pouvez disposer : conseil / accompagnement ou financement.

Conseil / accompagnement

Conseil assuré par des experts, formations, mise à disposition de compétences et d'équipements.

Financement

Prêts, avances remboursables, subventions, etc.

Rhône-Alpes accélère l'innovation

Rhône-Alpes, chef de file d'une démarche partenariale

La **stratégie régionale d'innovation pour une spécialisation intelligente** (SRI-SI) de Rhône-Alpes est une démarche collaborative associant étroitement la Région Rhône-Alpes, l'État, les collectivités territoriales et l'ensemble des acteurs régionaux de l'innovation*. Son élaboration a débuté en 2013 avec un diagnostic des atouts du territoire rhônalpin en matière d'innovation.

Innovation, croissance et emploi durables

La stratégie régionale d'innovation vise à créer des conditions favorables à l'émergence de projets innovants (en termes de technologie, d'usages, d'innovation sociale). Des projets s'inscrivant dans des domaines d'avenir, créateurs d'emploi et participant à la qualité de vie, à la sécurité et à la santé des citoyens rhônalpins. Le tout en valorisant les atouts et savoir-faire des entreprises locales. La Région Rhône-Alpes veille à la cohérence entre les stratégies d'innovation des collectivités du territoire et la stratégie régionale.

SRI-SI = 3 objectifs, 8 axes transversaux et 7 domaines de spécialisation intelligente (DSI)

La SRI-SI poursuit 3 objectifs :

"Nous avons adopté une démarche ambitieuse, une stratégie construite sur 7 domaines de spécialisation intelligente pour lesquels nous disposons, en Rhône-Alpes, de la taille critique industrielle et scientifique pour répondre aux grands enjeux d'avenir, et sur 8 axes transversaux qui irriguent l'ensemble de l'innovation, allant au-delà des schémas classiques."

Jean-Louis Gagnaire
Vice-président délégué au développement économique, à l'industrie et aux PME et à l'innovation

1

Améliorer la performance de l'écosystème rhônalpin de l'innovation.

4 axes transversaux :
- L'innovation technologique, le transfert et les KETs**
- Entreprenariat et innovation
- Croissance des TPE, PME et ETI
- Positionnement sur "Horizon 2020" et projets européens

2

Développer les nouveaux champs de l'innovation et répondre aux défis sociétaux.

4 axes transversaux :
- Innovation par les usages et territoires d'expérimentation
- Achat public innovant
- Innovation sociale
- Entreprises et transition environnementale de l'économie

* Entreprises, laboratoires et universités, centres de recherche, pôles de compétitivité et clusters, plateformes technologiques, centres techniques, incubateurs, structures de transfert technologique, financeurs de l'innovation, chambres consulaires, associations, usagers...

** Key Enabling Technologies : Technologies clés génériques (ex. nanotechnologies, micro- et nano-électronique, biotechnologies...)

*** Fertilisation croisée = démarche consistant à favoriser des collaborations intra- et inter-filières pour faire émerger de nouvelles sources de croissance

3

Mettre en œuvre une politique de fertilisation croisée*** pour trouver des relais de croissance via la spécialisation intelligente.

7 domaines de spécialisation intelligente – DSI :

DSI 1 / Santé personnalisée et maladies infectieuses et chroniques

Enjeu

Assurer une prévention, un traitement et une gestion adaptée des maladies infectieuses et chroniques (neurologiques, cardiaques et métaboliques) ou liées au vieillissement ainsi que des cancers.

DSI 2 / Procédés industriels et usine éco-efficiente

Enjeu

Faire émerger une offre rhônalpine de compétences, technologies et services de haut niveau pour accompagner la performance industrielle (économique, technologique et environnementale).

DSI 3 / Réseaux et stockages d'énergies

Enjeu

Confirmer le leadership des entreprises rhônalpines sur les marchés en plein essor de la qualité, de la continuité et la sécurité de l'approvisionnement en énergies.

DSI 4 / Bâtiment intelligent à haute efficacité énergétique

Enjeu

Traduire la production scientifique sur l'efficacité énergétique du bâtiment (pour laquelle Rhône-Alpes est leader en France) en mise sur le marché de produits et services innovants.

DSI 5 / Technologies et systèmes de mobilité intelligente

Enjeu

Développer, à l'échelle régionale, des déplacements collectifs intelligents (personnes et marchandises) grâce à une approche globale des besoins de mobilité et de leur modélisation.

DSI 6 / Technologies numériques et systèmes bienveillants

Enjeu

Accélérer la pénétration du numérique et de la robotique dans la production industrielle, la santé, le transport, la culture, l'éducation… en créant des passerelles entre les concepteurs de technologies et les usagers.

DSI 7 / Sports, tourisme et aménagements de montagne

Enjeu

Permettre aux espaces montagneux rhônalpins de rester compétitifs et attractifs, sûrs et accessibles grâce à une approche de développement durable, associant professionnels et usagers.

Rhône-Alpes partenaire des entreprises

La Région Rhône-Alpes, avec l'appui de l'Agence régionale du développement et de l'innovation (ARDI) et en partenariat avec l'État, assure le déploiement de la SRI-SI et la mise en réseau des différents acteurs. En coordonnant le financement des projets, la Région concentre les ressources européennes sur les priorités identifiées pour faire émerger des projets structurants pour le territoire. Les entreprises sont notamment invitées à s'inscrire dans les groupes de travail des DSI et à s'impliquer dans des projets en cohérence avec les 8 axes transversaux identifiés dans la stratégie régionale.

Quel que soit votre projet, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement spécifique de la Région Rhône-Alpes et de ses partenaires.

Reportez-vous aux fiches pratiques de ce guide pour découvrir les actions qui vous permettront de développer l'innovation dans votre entreprise.

Votre interlocuteur de référence : l'ARDI

L'Agence régionale du développement et de l'innovation (ARDI) incite les entreprises régionales à mettre en œuvre des projets d'innovation (à court, moyen et long terme) et les accompagne dans leur mise en œuvre.

L'ARDI :

- vous informe avec : newsletters, portail d'information, réseaux sociaux, rapports d'étonnements, études prospectives…
- vous oriente vers : les centres d'expertises, les laboratoires, les dispositifs de financement, les actions collectives…
- vous accompagne pour : la formulation de votre projet d'innovation, son ingénierie technique et commerciale, son management…

L'ARDI est au cœur de la stratégie régionale d'innovation (SRI) de la Région Rhône-Alpes, elle participe au comité de pilotage. Elle anime les groupes de travail des 7 domaines de spécialisation intelligente et contribue à la mise en œuvre de la plupart des axes.

Votre contact
ARDI Rhône-Alpes
contact@ardi-rhonealpes.fr
0472754790
www.ardi-rhonealpes.fr

En savoir plus sur les objectifs, axes et DSI : www.innovation.rhonealpes.fr

Misez sur l'innovation collaborative

Fiche n° 1

Vous souhaitez développer un projet innovant ? Rapprochez-vous de possibles partenaires pour donner du poids et de l'envergure à vos idées. Vous pouvez également vous renseigner sur des projets à venir ou en cours dans lesquels vous auriez intérêt et légitimité à vous impliquer.

Intégrez un pôle de compétitivité ou un cluster

Prendre contact avec un des 9 clusters ou des 12 pôles de compétitivité régionaux est une première étape importante pour débuter une démarche collaborative. La participation à ces groupements de professionnels (entreprises et recherche) spécialisés par filières vous permettra d'être accompagné en fonction de vos besoins et attentes. Et d'offrir à votre projet innovant le soutien nécessaire à sa concrétisation. Les clusters/pôles de compétitivité sont les portes d'entrées principales pour s'engager dans de grands projets structurants en lien avec les 7 DSI rhônalpins (cf. page 7). Ils participent activement à leur animation.

Que proposent pôles de compétitivité et clusters ?

Les pôles de compétitivité ont été mis en place en 2005, dans le cadre de la politique industrielle de la France. Objectif : rapprocher les entreprises des organismes de recherche et développement pour renforcer leur capacité d'innovation et leur compétitivité. Organisés autour d'une thématique ciblée et sur un territoire de référence (régional ou pluri-régional), les pôles de compétitivité **accompagnent les entreprises dans leurs projets d'innovation** : recherche de partenaires, calibrage du projet (durée, budget…), montage du dossier technique.

Les clusters ont été créés par la Région en 2004. Ils réunissent la même typologie d'acteurs que les pôles de compétitivité mais se situent plus en aval, avec un positionnement axé sur le **développement commercial** et la conquête de nouveaux marchés.

Plus de

3000

entreprises sont membres d'un pôle de compétitivité ou d'un cluster en Rhône-Alpes. Rejoignez-les !

Contactez un pôle de compétitivité ou un cluster

Pôles de compétitivité

Axelera
Chimie - Environnement
Lyon & Rhône-Alpes
04 72 78 86 75
www.axelera.org

Imaginove
Cinéma, audiovisuel, jeu vidéo, animation et multimédia
04 37 56 89 01
www.imaginove.fr

LyonBiopôle
Maladies infectieuses et développement des vaccins
04 72 76 53 30
www.lyonbiopole.org

Lyon Urban Truck & Bus
Transports collectifs urbains de personnes et de marchandises
04 72 40 57 00
www.lutb.fr

Minalogic
Micro nanotechnologie et systèmes embarqués
04 38 78 19 47
www.minalogic.com

Mont Blanc Industries
Mécatronique
04 50 18 73 84
www.montblancindustries.com

Plastipolis
Matériaux et pièces plastiques
04 74 12 19 23
www.plastipolis.fr

Techtera
Textiles techniques
04 20 30 28 80
www.techtera.org

Tenerrdis
Développement des nouvelles technologies de l'énergie
04 76 51 85 34
www.tenerrdis.fr

Terralia
Nutrition
09 70 65 01 16
www.pole-terralia.com

Trimatec
Éco-énergies
04 66 89 00 49
www.pole-trimatec.fr

Viaméca
Mécanique
04 27 04 50 69
www.viameca.fr

Clusters

Aerospace Cluster in Rhône-Alpes
Aéronautique et spatial
04 72 11 43 63
www.aerospace-cluster.fr

Rhône-Alpes Automotive Cluster
Véhicules roulants
04 72 40 82 72
www.automotive-cluster.fr

Cluster Rhône-Alpes Éco-énergies
Énergies renouvelables et maîtrise de l'énergie appliquée au bâtiment
04 78 33 62 67
www.ecoenergies-cluster.fr

Cluster Edit - Software in Rhône-Alpes
Édition de logiciel
04 82 90 30 50
www.cluster-edit.org

Cluster I-Care
Technologies de la santé
04 72 72 70 60
www.i-carecluster.org

Cluster Lumière
Nouvelles technologies de l'éclairage
04 72 40 57 07
www.clusterlumiere.com

Cluster Montagne
Aménagement et développement de la montagne
04 79 85 81 81
www.cluster-montagne.com

Organics Cluster in Rhône Alpes
Produits biologiques
04 75 55 80 11
www.organics-cluster.com

Sporaltec
Sport, loisirs et outdoor
04 77 39 00 31
www.sporaltec.fr

Rejoignez les groupes de travail des DSI

Lieux d'échanges, les groupes de travail thématiques des DSI sont des opportunités uniques de vous rapprocher, dans un environnement privilégié, des autres acteurs de votre filière et de vous inscrire dans de grands projets innovants collaboratifs.

Par quel DSI êtes-vous concerné ?

DSI 1 / Santé personnalisée et maladies infectieuses et chroniques

Activités concernées
Diagnostic, thérapie, vaccins, technologies médicales, santé et nutrition.
Types de pathologies
Maladies infectieuses et chroniques (neurologiques, cardiaques et métaboliques) ou liées au vieillissement ainsi que des cancers.
Votre contact
ARDI Rhône-Alpes - Lyon
Bertrand Bergue
bertrand.bergue@ardi-rhonealpes.fr
04 72 60 00 50

DSI 2 / Procédés industriels et usine éco-efficiente

Activités concernées
Procédés bas carbone et éco-efficients, métrologie et instrumentation environnementale, traitement des effluents et des sols, recyclage, traitement des déchets, chimie biosourcée.
Vos contacts
ARDI Rhône-Alpes
Philippe Barq
philippe.barq@ardi-rhonealpes.fr
04 79 25 36 01
Damien Giroud
damien.giroud@ardi-rhonealpes.fr
04 37 37 85 83

DSI 3 / Réseaux et stockages d'énergies

Activités concernées
Les réseaux multi-échelles, les stockages multi-énergies, la production d'énergies renouvelables (en particulier l'hydraulique, l'hydrogène et le solaire photovoltaïque) et leur intégration dans les réseaux.
Votre contact
ARDI Rhône-Alpes
Louis Grivot-Brunhes
louis.grivot-brunhes@ardi-rhonealpes.fr
04 79 25 36 78

DSI 4 / Bâtiment intelligent à haute efficacité énergétique

Activités concernées
Gestion active de bâtiment, matériaux innovants et procédés de construction, intégration du solaire au bâtiment.
Votre contact
ARDI Rhône-Alpes
Louis Grivot-Brunhes
louis.grivot-brunhes@ardi-rhonealpes.fr
04 79 25 36 78

DSI 5 / Technologies et systèmes de mobilité intelligente

Activités concernées
Systèmes de transports intelligents (en anglais *ITS*), véhicule du futur (motorisation, procédés, vibro-acoustique, électronique de puissance), modélisation et usages, infrastructures de mobilité.
Vos contacts
ARDI Rhône-Alpes
Jean Arcamone
jean.arcamone@ardi-rhonealpes.fr
04 72 60 00 47
Damien Giroud
damien.giroud@ardi-rhonealpes.fr
04 37 37 85 83

DSI 6 / Technologies numériques et systèmes bienveillants

Activités concernées
Production avancée et robotique industrielle, robotique de service et intelligence ambiante, traitement de données complexes et cybersécurité, culture et éducation numériques.
Votre contact
ARDI Rhône-Alpes
François Payot
francois.payot@ardi-rhonealpes.fr
04 72 60 00 54

DSI 7 / Sports, tourisme et aménagements de montagne

Activités concernées
Conception et production d'articles de sport et d'équipements, accessibilité des infrastructures et aménagement, sécurité et gestion des risques naturels, offre intégrée de services liée au tourisme "expérientiel".
Votre contact
ARDI Rhône-Alpes
Nawel Sebihi
nawel.sebihi@ardi-rhonealpes.fr
04 37 37 85 87

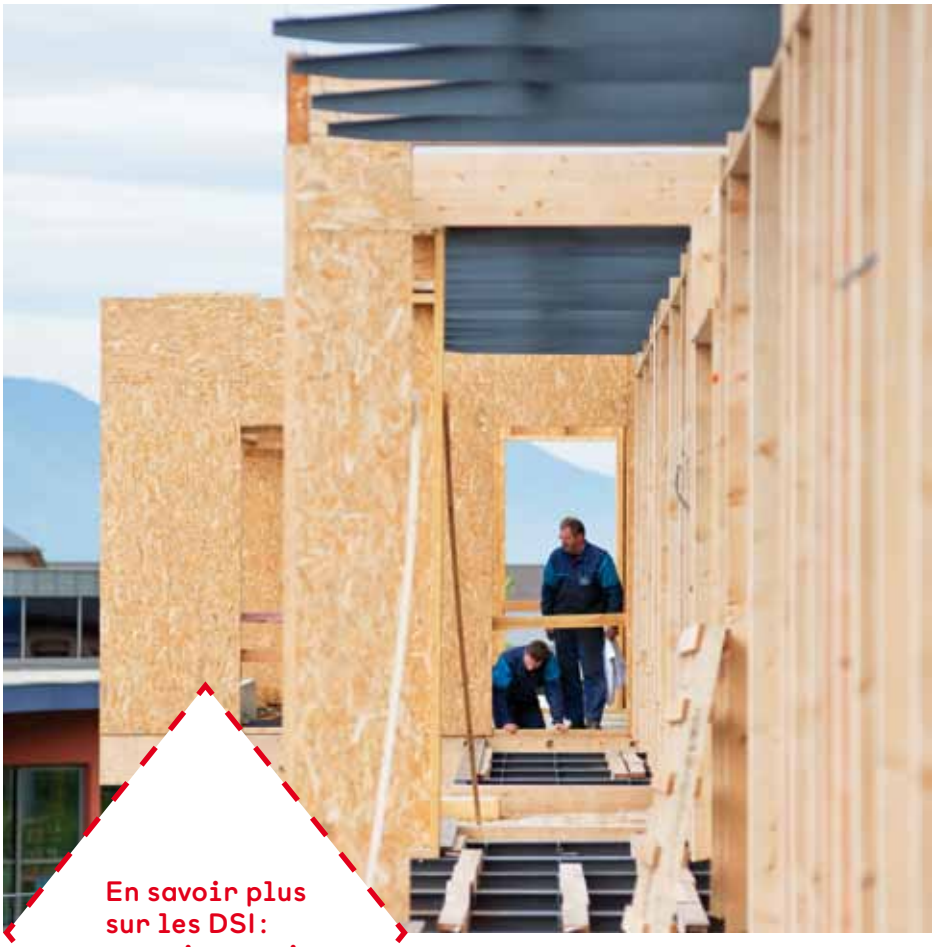

En savoir plus sur les DSI: www.innovation.rhonealpes.fr

Dotez-vous des compétences et des équipements technologiques adaptés à votre projet d'innovation

Fiche n° 2

Vous avez l'idée mais vous ne disposez pas des moyens matériels et humains nécessaires à son expérimentation et sa mise en œuvre ? Des structures d'accompagnement peuvent vous aider. Elles sont nombreuses en Rhône-Alpes.

Bénéficiez de l'expertise des laboratoires de recherche

L'excellence scientifique et la performance économique s'appuient sur la capacité des établissements publics et privés à s'associer dans des programmes de recherche. Vous aussi, inscrivez-vous dans cette dynamique porteuse.

Les Instituts Carnot

Les Instituts Carnot ont vocation à développer la recherche partenariale, c'est-à-dire associant laboratoires publics et entreprises (PME notamment), en réponse à un besoin socio-économique. Rhône-Alpes compte 18 Instituts Carnot sur 34 au plan national.

Où trouver les Instituts Carnot ?

ARTS (Chambéry)
Analyses, préventions des impacts environnementaux pour entreprises manufacturières
Alain Cornier, Délégué ARTS
alain.cornier@ensam.eu
04 79 26 04 75 / 06 12 41 54 46
Standard ARTS : 04 79 25 36 55
www.ensam.eu/Campus-et-instituts/Institut-Chambery

CALYM (Lyon-Pierre-Bénite)
Consortium pour l'accélération de l'innovation et de son transfert dans le domaine du lymphome
Christelle Magnin
christelle.magnin@lysarc.org
04 72 66 93 33
www.calym.org

IRSTEA (Lyon-Villeurbanne et Grenoble)
Sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture
Catherine Ambroise-Rendu
Responsable de communication
catherine.ambroise-rendu@irstea.fr
04 72 20 87 16
www.irstea.fr/linstitut/nos-centres/lyon

CETIM (Saint-Étienne)

Support technologique
aux entreprises mécaniques
sqr@cetim.fr
03 44 67 36 82
www.cetim.fr

CEA LETI (Grenoble)
R&D µ-Nano électronique & µ-Nano système Biosciences, Communication, Energie, Imagerie
www-leti.cea.fr/fr

CSTB (Grenoble)
Ⓢ Construction durable
standard.gre@cstb.fr
04 76 76 25 25
www.cstb.fr

Énergies du futur (Grenoble)
Grenoble INP-UJF-CNRS et CEA LITEN
Nouvelles technologies
pour l'énergie
contact@energiedufutur.fr
04 76 82 62 93
www.energiesdufutur.fr

I@L (Lyon)
Ingénierie intégrée/Transport-énergie-matériaux
institut-carnot@ingenierie-at-lyon.org
04 72 29 15 69
www.ingenierie-at-lyon.org

IFP-Moteurs (Lyon-Solaize)
Moteurs Post-traitement
/Système Stockage Électricité
marco.de-michelis@ifpen.fr
04 37 70 20 00
www.ifpenergiesnouvelles.fr/IFPEN/Établissement-de-Lyon/Notre-site-a-Lyon

LSI (Grenoble)
Logiciel et systèmes intelligents
contact@carnot-lsi.com
04 76 00 78 30
www.carnot-lsi.com

LISA (Lyon)
IMBL (Institut Multidisciplinaire de Biochimie des Lipides) – INSA Lyon : Biochimie des lipides
Biochimie des lipides
Marie-Caroline Michalski, représentante de l'IMBL
marie-caroline.michalski@insa-lyon.fr
04 72 43 85 70
www.insa-lyon.fr/ibml

M.I.N.E.S (Saint-Étienne)
Environnement, Matériaux, Processus industriels, Santé
agnes.laboudigue@mines-paristech.fr
01 40 51 92 19
www.mines-stetienne.fr

ONERA-ISA (Modane)
Ingénierie des systèmes aérospatiaux
Jacques.lafaye@onera.fr
www.onera.fr

En savoir plus sur les Instituts Carnot
www.instituts-carnot.eu

Passez de la recherche à l'application concrète

Les Sociétés d'Accélération du Transfert de Technologies (SATT) et les incubateurs

Les SATT ont pour objectif de valoriser les résultats de la recherche en favorisant la création d'entreprises de technologies. Les travaux de la recherche publique sont traduits en applications permettant de répondre aux besoins des entreprises.
Les SATT financent aussi des phases de maturation technico-économique des projets et de preuves de concept.

Les SATT de Rhône-Alpes ont la particularité d'intégrer des incubateurs régionaux préexistants : GRAIN et CREALYS accompagnent les porteurs de projets dans le processus de création d'entreprise (expertise, formation et financement). Depuis leur mise en place, ils sont à l'origine de la création de plus de 300 entreprises innovantes à forte composante technologique.

En savoir plus sur les SATT
SATT de Lyon Saint-Étienne
info.satt@universite-lyon.fr
SATT de Grenoble
et son opérateur Gate1
www.gate1.fr

En savoir plus sur les incubateurs rhônalpins
www.crealys.com
www.gate1.fr

Disposez d'équipements et de compétences de haut niveau pour tester votre innovation

Les plateformes régionales de technologie et d'innovation

Ces structures contribuent au rapprochement recherche-industrie en proposant aux industriels désirant intégrer une technologie, des équipements scientifiques, des moyens d'études, d'essais de caractérisations et des installations pilotes. Adossées à des laboratoires ou des centres techniques (cf. ci-après), elles mettent aussi à disposition du personnel qualifié pour utiliser, avec l'industriel, les équipements disponibles et transmettre un savoir-faire. Les plateformes technologiques présentes sur l'ensemble du territoire rhônalpin couvrent des domaines d'application variés : du textile à l'extraction végétale, en passant par les cristaux, la santé, la microélectronique ou encore la peinture.

Où trouver les plateformes régionales de technologie et d'innovation ?

Coating Xpert
Application de peinture
Bellignat (01)
anne.blond@insa-lyon.fr
04 74 81 93 08
www.Coatingxpert.fr

Cristal Innov
Procédés et cristaux innovants
Sainte-Hélène-du-Lac (73)
patricia.jeandel@cristalinnov.fr
06 19 23 40 56
www.saphir-valley.com

D2M
Dépôts micro-nanosaturés et multifonctionnels
Saint-Étienne (42)
olivier.dellea@cea.fr
06 87 94 98 73
www-liten.cea.fr

Eccamil
Interventions médicales assistées par ordinateur
La Tronche (38)
diane.manioulloux@surgiqual-institute.com
04 76 54 95 65
www.eccami.com

Extralians
Extraction végétale
Nyons (26)
contact@extralians.fr
k.seaudeau@drome.cci.fr
04 75 78 36 14
www.extralians.fr

Icem
Équipement pour micro/nanotechnologies
Grenoble (38)
Jacques Perrocheau
Directeur de la plateforme
jacques.perrocheau@lcps-consultants.fr/contact@icem-europe.com
06 12 40 18 96
www.icem-europe.com

Ideas Lab
Conception de produits par l'usage et créativité
Grenoble (38)
michel.ida@cea.fr
04 38 78 49 51
www.ideaslaboratory.com

Idpro
Développement rapide de produits pluri-technologiques
Saint-Étienne (42)
pftidpro@free.fr
04 72 49 21 13
www.plateforme-idpro.fr

P2F
Filage et compoundage
Flaviac (07)
caubry@ifth.org
www.ifth.org

P2I
Infectiologie
Lyon (69)
catherine.lachuer@univ-lyon1.fr
04 78 77 28 42
www.profilexpert.fr

Pic Tic
Électronique imprimée
Grenoble (38)
isabelle.chartier@cea.fr
04 38 78 23 01
www-liten.cea.fr

PISEO
Éclairage
Vénissieux (69)
contact@piseo.fr
04 26 83 02 25
www.piseo.fr

Plateforme de lipidomique
Études des lipides
Villeurbanne (69)
michel.lagarde@insa-lyon.fr
04 72 43 82 15
www.insa-lyon.fr

Platinno
Outillage en plasturgie
Oyonnax (01)
david.muller@poleplasturgie.com
platinno@poleplasturgie.com
04 74 81 92 60
www.platinno.fr

Poudrinnov
Métallurgie des poudres
Grenoble (38)
sandra.tochon@cea.fr
Sandra Tochon : 04 38 78 47 53 /
06 87 18 39 57
www.poudrinnov.fr

Provademse
Procédés propres, gestion durable des déchets
Villeurbanne (69)
contact@provademse.com
cendrine.dubuisson@provademse.com
04 72 43 81 85
www.provademse.com

RFTLab
Radiofréquence et compatibilité électromagnétique
Valence (26)
karim.chibane@grenoble-inp.fr
04 75 75 94 00
http://rftlab.grenoble-inp.fr/

Tecklicell
Utilisation de la lignocelluloses
Grenoble (38)
www.teklicell.com
delegue.general@teklicell.com

Text'In
Textile et habillement
Lyon (69)
bruno.venturelli@ac-lyon.fr
06 85 78 52 11
www.lamartinierediderot.fr/plateforme_technologique.php

Testez la technologie ***in situ*** et mettez en œuvre des process adaptés

Les centres techniques

Ces centres permettent aux industriels de résoudre des problèmes rencontrés dans le processus de production.
Ils accompagnent la mise en œuvre d'une nouvelle technologie dans ses aspects organisationnels et pratiques.
Rhône-Alpes compte 13 centres techniques regroupés au sein de l'Association des Centres Techniques en Rhône-Alpes (ACTRA). Leurs activités sont dédiées principalement à l'innovation, dans des domaines d'activité très variés tels que la mécanique, la construction, le papier, le cuir, le textile, le pétrole…
Cette diversité est un atout majeur au service des entreprises rhônalpines pour apporter une réponse globale à tout besoin technologique, énergétique…

Où trouver les centres techniques ?

ACTRA Siège Social CTP
Domaine Universitaire – CS 90251
38044 Grenoble – Cedex 9
contact@actra.fr
Tél. : 04 76 15 40 15
www.actra.fr

CETIM
Mécanique
7 avenue de la Presse – BP 802
42952 Saint-Étienne Cedex 9
04 77 79 40 42
www.cetim.fr

CTDEC
Décolletage
750 avenue de Colomby – BP 65
74301 Cluses Cedex
04 50 96 80 54
www.ctdec.com

PEP
Plasturgie
2 rue Pierre et Marie Curie
01100 Bellignat
04 74 81 92 60
www.poleplasturgie.net

CTCPA
Conservation des produits agricoles
Technopole Alimentec
Rue Henri de Boissieu
01060 Bourg-en-Bresse Cedex
04 74 45 52 35
www.ctcpa.org

CSTB
Bâtiment
Établissement de Grenoble
24 rue Joseph Fournier
38400 Saint-Martin-d'Hères
04 76 76 25 25
www.cstb.fr

CTP
Papier
Domaine Universitaire – BP 251
38044 Grenoble Cedex 9
04 76 15 40 15
www.webctp.com

FCBA'S
Forêt et bois
New Material Divison
Domaine Universitaire – BP 251
38044 Grenoble Cedex 9
04 76 15 40 47
www.fcba.fr

CETIAT
Traitement de l'air
25 avenue des Arts – BP 52042
69603 Villeurbanne Cedex
04 72 44 49 00
www.cetiat.fr

CTC
Cuir
4 rue Hermann Frenkel
69367 Lyon Cedex 07
04 72 76 10 10
www.ctc.fr

CTIF
Fonderie
Direction Régionale Sud Est
Parc d'affaires de Céry
8 rue de la Voie Lactée
69771 Saint-Didier-au-Mont-d'Or Cedex
04 72 85 35 10
www.ctif.com

IFP Énergies nouvelles
Énergies, environnement
Rond-point de l'Échangeur de Solaize
BP 3
69360 Solaize
04 78 02 20 20
www.ifpenergiesnouvelles.fr

IFTH
Textile et mode
Régionale - Avenue Guy Collongue
69132 Écully Cedex
04 72 86 16 00
www.ifth.org

CTTN-IREN
Entretien et nettoyage
Avenue Guy de Collongue – BP 41
69131 Écully Cedex
04 78 33 08 61
www.cttn-iren.com

Votre contact
Région Rhône-Alpes
Direction de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de l'Innovation et des Formations sanitaires et sociales
Jérôme Fraysse
jfraysse@rhonealpes.fr
04 26 73 61 14

Créez ou développez une entreprise innovante

Fiche n° 3

Qu'est-ce qu'une entreprise innovante ?
Un entreprise innovante est une entreprise qui :

- **crée** de nouveaux produits/services ou adapte des produits/services existants pour mieux répondre aux enjeux sociétaux,
- **optimise** son système de production et adopte les dernières technologies,
- **implique** les utilisateurs des produits dès la phase de conception (= innovation par les usages).

Il existe deux niveaux d'innovation dans l'entreprise :

- **L'innovation ponctuelle :** on parle de projet d'innovation ou d'innovation produit. Il s'agit essentiellement de projets d'amélioration de produits existants, de création, ou d'adoption d'une nouvelle technologie ou d'une nouvelle approche de conception.
- **L'innovation permanente :** on parle d'innovation totale ou encore de management de l'innovation. Cela ne consiste plus à acquérir un avantage compétitif mais à pérenniser cette compétitivité (on parle aussi d'innovation durable). À ce niveau, l'innovation doit devenir un pilier de la stratégie de l'entreprise. C'est notamment le cas de l'innovation sociale interne à l'entreprise (nouvelles formes de travail, valorisation de l'actif immatériel…).

Trouvez un soutien pour vous lancer

Il est parfois difficile de trouver les financements nécessaires à la création de son entreprise innovante ou au lancement d'une innovation. Des dispositifs spécifiques sont là pour vous aider.

Inovizi

Avant la création
Pour qui ? Personnes physiques porteuses d'un projet de création d'entreprise innovante.
Quand ? De 9 mois avant la création et jusqu'à 6 mois après.
Quoi ? Le financement proposé permet de recourir à des conseils externes sur les activités stratégiques liées à la dimension innovante du projet : conseils juridiques spécifiques, propriété industrielle, études de faisabilité technique ou économique. Au côté des innovations technologiques, les innovations sociales, de service ou de procédé sont aussi éligibles.

Au moment de la création
Pour qui ? Créateurs d'une entreprise innovante ayant moins de 2 ans.
Quoi ? Il s'agit d'un prêt d'honneur Innovation qui apporte un complément au financement accordé par les associations de prêt d'honneur membres de deux réseaux agréés : Initiative Rhône-Alpes et Réseau Entreprendre en Rhône-Alpes.

Jeune entreprise innovante
Pour qui ? Pour les entreprises innovantes de moins de 7 ans souhaitant financer leur premier développement ou le lancement d'une activité innovante.
Quoi ? Une avance remboursable accordée directement à l'entreprise.

Pour en savoir plus sur Inovizi et trouver le bon contact
www.inovizi.com
(> Rubrique Contact)
Par courriel : accueil@inovizi.com

Rhône-Alpes Création

Les très jeunes sociétés innovantes cumulent les risques liés à la création et à l'innovation. Rhône-Alpes Création investit au capital des jeunes sociétés innovantes en actions ou obligations convertibles pour pallier aux insuffisances dans l'offre de capital investissement auxquelles sont confrontées ces entreprises.
L'objectif est double :
- favoriser le démarrage et la croissance de jeunes entreprises fondées sur la valorisation d'une innovation technique ou marketing et créatrices, à terme, de richesse et d'emplois,
- créer de la valeur pour les actionnaires, par une gestion rigoureuse des capitaux investis, et leur permettre d'envisager à terme une sortie dans les conditions de marché.

Votre contact
Rhône Alpes Création
contact@r-a-c.fr
04 72 52 39 39
www.r-a-c.fr

iDéclic Potentiel +

Pour qui ? PME de moins de 5 ans implantées en Rhône-Alpes, avec un fort potentiel de développement, et en recherche de levée de fonds.
Quoi ? iDéclic Potentiel + est un prêt participatif d'amorçage (PPA) pour un projet d'innovation.
Combien ? Entre 75 000 et 150 000 euros (sur une durée de 8 ans).
Cofinancé par la Région Rhône-Alpes et Bpifrance.

Pour tous les détails
www.rhonealpes.fr

R2V

R2V est un fonds interrégional d'amorçage porté par Rhône-Alpes Création et Viveris Management.
Il est destiné à soutenir la création d'entreprises innovantes implantées dans le quart sud-est de la France.
Sa vocation est de renforcer les fonds propres des jeunes entreprises innovantes afin de les aider à atteindre le stade de la preuve industrielle et commerciale.
Ce fonds s'adresse aux entreprises technologiques ayant le potentiel et l'ambition de devenir des leaders mondiaux. R2V vise également à renforcer les partenariats entre les industriels et les laboratoires de recherche académique et à développer l'emploi régional en soutenant les PME innovantes.

Votre contact
Région Rhône-Alpes
Aurélie Defour
Direction du Développement Économique et de l'Emploi
adefour@rhonealpes.fr
04 26 73 61 09

PME, entreprises à fort potentiel, artisans : boostez votre développement

Le Plan PME

Initiative de l'État et de la Région Rhône-Alpes, le Plan PME propose aux entreprises un accompagnement pour doper leur performance. Il se compose de programmes couvrant tous les domaines stratégiques de l'entreprise : stratégie, finance, performance, systèmes d'information, commercial/international, innovation, environnement, ressources humaines. Chaque programme comprend l'intervention d'experts et de consultants en alternance avec des formations individuelles pour les salariés ou les responsables de l'entreprise. La durée des programmes et de l'accompagnement s'échelonne de 1 mois à 1 an.

Pour en savoir plus
www.planpme.rhonealpes.fr

Votre contact
ARDI Rhône-Alpes
Laurent Rossi
laurent.rossi@ardi-rhonealpes.fr
04 72 75 47 98

UP Rhône-Alpes

Plateforme d'accompagnement pour les entreprises à fort potentiel, UP Rhône-Alpes leur apporte une expertise spécialisée et une offre d'accompagnement intégrée dans 3 domaines :

- l'innovation, levier de compétitivité et de différenciation,
- l'internationalisation, moteur de croissance par le développement des exportations, la prospection de nouveaux marchés et l'implantation à l'international,
- l'ingénierie de financement, pour optimiser et diversifier les sources de financement au bénéfice de la stratégie de l'entreprise.

Up Rhône-Alpes met à disposition des entreprises un référent unique qui lui fait bénéficier de l'expertise de ses partenaires. Ces experts analysent la stratégie de développement de l'entreprise en matière d'innovation et d'international pour identifier et mobiliser les outils adaptés.
Exemples de services :

- informations et conseils sur les projets d'innovation et les projets à l'export,
- veille technologique,
- recherche de compétences,
- analyse de la chaine de valeur,
- informations sur les marchés à l'export et les réglementations,
- opportunités de financement des projets.

Pour en savoir plus
www.up.rhonealpes.fr

Votre contact
UP Rhône-Alpes
04 81 13 01 21
up.rhonealpes.fr

Le programme Atouts, solutions gagnantes pour les artisans

Intégrant les spécificités de l'entreprise artisanale, le programme propose des prestations de courte durée et à la carte, effectuées directement dans l'entreprise par des experts spécialistes de l'artisanat. L'accompagnement proposé concerne à la fois le développement commercial ou à l'export, la stratégie d'entreprise, l'utilisation des outils numériques ou la gestion des ressources humaines.

Votre contact
Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat Rhône-Alpes
Yaël Boquet
Animateur programme Atouts
y.boquet@crm-rhonealpes.fr
04 72 44 13 35
www.atouts-artisanat.com

Zoom sur le programme Innovation PME®

Il s'agit d'un accompagnement réservé aux PME qui ont placé l'innovation au cœur de leur développement et qui, pour poursuivre leur mutation, souhaitent acquérir une plus grande maturité en management.

Axes d'intervention :

- Identifier et valider des axes d'innovation cohérents avec la stratégie globale et leurs conditions de mise en œuvre pour faire évoluer leur offre.
- Sortir d'une relation subie avec leurs clients et mieux valoriser leurs savoir-faire, se positionner comme fournisseur innovant.
- Sécuriser et optimiser la valeur d'un projet prioritaire ou ayant un fort impact sur l'entreprise.

Le programme se compose d'opérations intra-entreprise de conseil (analyse, accompagnement puis plans d'actions) pour une durée de 4 mois et d'opérations inter-entreprises de séminaire et formation.

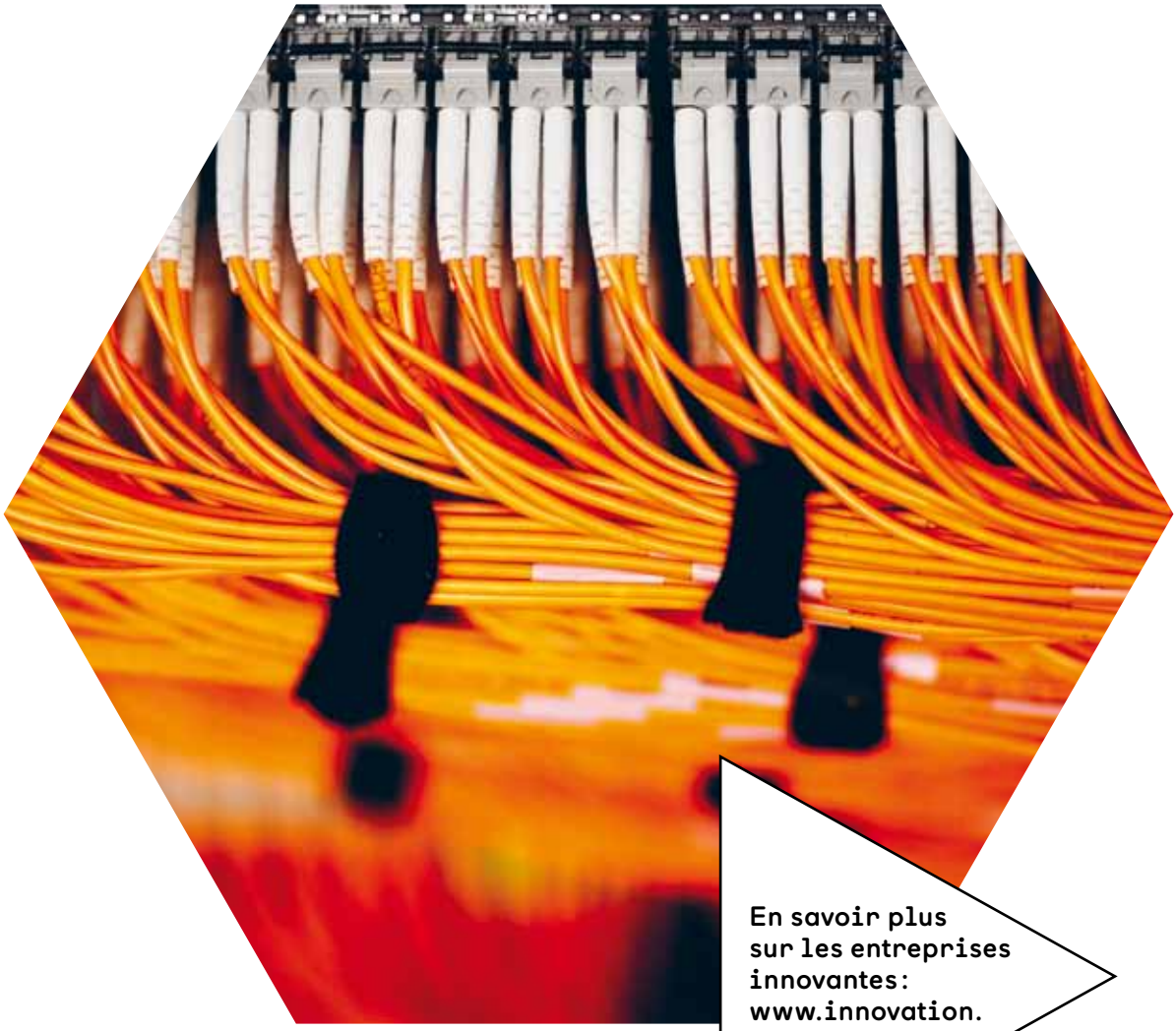

En savoir plus
sur les entreprises
innovantes :
www.innovation.
rhonealpes.fr

Donnez une dimension européenne à vos projets

Fiche n° 4

Participer à un projet européen permet de construire avec des partenaires étrangers (entreprises, laboratoires) un nouveau produit/service innovant avec une vision élargie des attentes du marché (européen plutôt que national ou régional). Cette démarche a souvent un impact positif sur l'ensemble de la stratégie d'entreprise, car elle permet aussi de tisser des liens d'affaires pérennes dans les pays d'où sont issus les partenaires du projet.

Sollicitez les bons partenaires

Pôles de compétitivité et clusters (cf. page 12)

Avec leurs réseaux à l'international, et plus particulièrement en Europe, les pôles de compétitivité et les clusters rhônalpins soutiennent les entreprises dans leurs recherches de partenaires européens (interclustering, missions à l'étranger, bourses aux technologies...).

Le bureau Europe de l'ARDI

Le bureau Europe a pour mission de développer la participation des entreprises de Rhône-Alpes dans les projets de R & D et d'innovation financés par la Commission européenne. Services proposés :

- information sur les programmes et les réseaux européens,
- orientation vers les appels à projets les plus adaptés et les dispositifs d'accompagnement (publics/privés) mobilisables,
- accompagnement des entreprises dans la recherche de partenaires et le montage de projet.

Le bureau Europe travaille en collaboration avec de multiples partenaires : Enterprise Europe Network, les pôles de compétitivité et les clusters, la délégation de la Région Rhône-Alpes à Bruxelles, Bpifrance et les cabinets de conseil spécialisés.

Votre contact
ARDI Rhône-Alpes
Bureau Europe
Sébastien Gay
sebastien.gay@ardi-rhonealpes.fr
04 72 75 47 95

Le programme européen "Horizon 2020"

L'Europe, via son programme phare "Horizon 2020", offre de belles opportunités pour les projets d'innovation et de recherche. "Horizon 2020" permet aux PME et ETI de Rhône-Alpes de mener ou de participer à des projets collaboratifs de recherche et d'innovation à une échelle européenne. La Région Rhône-Alpes cherche à faciliter leur émergence en coordonnant l'action des différents acteurs de l'innovation.

Différenciez-vous par une meilleure écoute des usagers

Fiche n° 5

Vous avez besoin d'innover pour défendre vos parts de marché ou en conquérir de nouvelles ? Avec ou sans technologie de rupture, votre capacité à répondre le mieux possible aux besoins des usagers de vos produits et services sera déterminante.

Favorisez l'écoute et la proximité avec les usagers

Les "approches usages"

Ces méthodes renouvellent aujourd'hui le design et le marketing traditionnel et sont particulièrement adaptées à des projets d'innovation.
Elles apportent une connaissance qualitative des usagers (modes de vie, connaissances, imaginaire), grâce à l'apport de plusieurs disciplines (ethnologie, ergonomie, etc.).
Leur principal apport est de permettre aux équipes de conception de bien entendre "la voix du client", pour se concentrer sur ce qui sera réellement utile, donc différenciant sur les marchés. Ces méthodes débouchent sur des cahiers des charges très concrets pour vos projets. Elles peuvent également aider à "sonder" l'attrait des prototypes, afin de valider le passage aux étapes suivantes – et ainsi d'éviter de lancer des produits/services en inadéquation avec les attentes des clients.

Les FabLabs et LivingLabs

Les FabLabs (ateliers de nouvelle génération) et LivingLabs (lieux pour simplifier la rencontre avec des usagers) se développent sur le territoire. Ils proposent une variété de services utiles à des concepteurs d'innovation : des ressources de prototypage rapide, des animations pour solliciter des utilisateurs qualifiés, etc. Ce sont aussi des lieux de rencontre, favorisant l'innovation ouverte et l'émergence de projets.

Votre contact
ARDI Rhône-Alpes
Nicolas Geraud
nicolas.geraud@ardi-rhonealpes.fr
04 79 25 36 01

"Aborder la valeur ajoutée économique par le besoin à satisfaire plutôt que par l'offre technique, telle est la démarche essentielle de l'innovation par les usages. Vouloir se déplacer ne veut pas dire nécessairement s'acheter une voiture : vouloir innover c'est aussi mieux comprendre les besoins réels des citoyens."

Cyril Kretzschmar
Conseiller délégué à la nouvelle économie, aux nouveaux emplois, à l'artisanat et à l'économie sociale et solidaire

Faites de la commande publique l'alliée de votre R&D

Fiche n° 6

La commande publique d'innovation est un levier important de développement pour les entreprises. Elle permet de faire émerger des solutions innovantes plus rapidement et de favoriser la compétitivité des entreprises d'un territoire par un partage des risques avec l'acheteur public. La Région Rhône-Alpes se saisit de cet enjeu et met en place une démarche permettant de favoriser les rencontres donneurs d'ordre/fournisseurs afin que l'offre des entreprises innovantes réponde aux besoins des acheteurs publics.

Quel est votre intérêt à répondre à une commande publique d'innovation ?

- Financer une partie des phases de prototypage et d'expérimentation.
- Accroitre les possibilités de débouchés commerciaux de vos produits/services.
- Réduire leur temps de mise sur le marché.
- Obtenir une labellisation/ un certificat de bonne utilisation de la part de l'acheteur public pour prospecter vos futurs clients.
- Partager les risques de la phase "conception" avec l'acheteur public.

Dans un contexte où le cadre juridique de l'achat public d'innovation se met en place (transposition en cours de la directive européenne n° 2014/24/UE du 26 février 2014 instaurant le partenariat d'innovation), les modalités pratiques sont encore amenées à évoluer.
Renseignez-vous dès à présent.

Votre contact
ARDI Rhône-Alpes
Nawel Sebihi
nawel.sebihi@ardi-rhonealpes.fr
04 37 37 85 87

En savoir plus sur la commande publique d'innovation : www.innovation.rhonealpes.fr

Produisez avec et pour les Hommes

Fiche n° 7

Qu'est-ce que l'innovation sociale ?
L'innovation sociale consiste à élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux, ou mal satisfaits, dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales, en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment des salariés et des usagers.
L'innovation sociale consiste à :

- anticiper les mutations (marché, technologies…) pour sécuriser l'activité et les salariés,
- améliorer la performance et la compétitivité,
- répondre à des besoins sociétaux,
- s'inscrire dans une démarche de développement social durable.

Faites évoluer la gestion des ressources humaines et le management

La Région accompagne les entreprises et les salariés qui souhaitent développer de nouveaux services ou faire évoluer leurs pratiques d'organisation, d'emploi et de travail (partager des compétences pour répondre à des besoins de recrutement, développer des coopérations inter-entreprises ou territoriales, expérimenter des pratiques de télétravail, mieux articuler vie professionnelle et personnelle…).

Securise'RA

Le dispositif régional Securise'RA peut vous accompagner dans la professionnalisation et l'évolution de vos pratiques en matière de ressources humaines, en mettant à votre disposition un appui conseil gratuit réalisé par des cabinets de consultants spécialisés, sélectionnés par la Région Rhône-Alpes.

"La Région accompagne les entreprises socialement innovantes. C'est un gage de développement humain important, également source de compétitivité. La qualité du dialogue social et le respect des piliers du développement durable sont aujourd'hui un atout majeur pour la bonne santé des entreprises et des salariés."

Christiane Puthod
Vice-présidente déléguée à l'emploi, au dialogue et à l'innovation sociale, aux contrats territoriaux emploi formation

Le programme RH PME

Programme du Plan PME, "RH PME" vous accompagne dans la gestion de vos ressources humaines pour renforcer votre compétitivité. À travers de nouvelles pratiques managériales, il vous outille pour assurer la mise en œuvre des actions.
Apports de RH PME :

- conduire les processus de gestion du changement,
- adapter vos compétences et améliorer la performance de vos équipes,
- professionnaliser votre encadrement,
- améliorer vos pratiques de recrutement, de fidélisation et d'intégration,
- agir sur le climat social de votre entreprise,
- mieux gérer les risques de précarité de vos salariés liés aux mutations.

Appui conseil innovation sociale

Vous avez un projet novateur socialement pour votre entreprise et/ou votre territoire ? Vous souhaitez améliorer la qualité de vie au travail des salariés ? Modifier durablement vos pratiques (management, organisation du travail, dialogue social…) ? Développer des processus collaboratifs ? L'appui conseil propose à des PME, associations ou collectifs d'entreprises l'accompagnement d'un consultant pour les aider à définir et mettre en œuvre leur projet. Cet appui conseil, financé par la Région, est piloté par l'Agence Rhône-Alpes pour l'Innovation sociale (Aravis).

Votre contact
Aravis
a.guibert@anact.fr
04 37 65 49 70
www.aravis.aract.fr

Développez des produits et services socialement innovants

iDéclic Solidaire Projet

Avec iDéclic Solidaire Projet, la Région Rhône-Alpes consolide le développement des initiatives sociales et solidaires innovantes et créatrices d'emploi. Ce coup de pouce au démarrage de nouveaux projets vise leur pérennisation et les encourage à trouver leur propre modèle économique à terme.

En savoir plus sur iDéclic Solidaire Projets
www.rhonealpes.fr

Le Fonds de confiance

Le Fonds de confiance a pour objectif de soutenir la création de nouvelles entreprises sociales et solidaires. Il permet de financer les études de faisabilité de 6 à 9 mois (Étude Action) aboutissant à la création de nouvelles structures de l'économie sociale et solidaire génératrices d'emplois. Cette étude est menée par l'entrepreneur qui est accueilli au sein d'une structure porteuse. Cette dernière met à sa disposition les moyens nécessaires à la réalisation de son travail.

Votre contact
Nathalie Maisonneuve
Direction du Développement Économique et de l'Emploi
sri@rhonealpes.fr
04 26 73 49 21

Faites de l'environnement un facteur de développement

Fiche n° 8

À la fois sources de performance et génératrices de valeur ajoutée pour les entreprises, créatrices d'emplois et garantes d'un développement économique durable pour les territoires, **les éco-innovations** représentent un facteur majeur de compétitivité. La Région Rhône-Alpes met des outils individuels et collectifs à disposition des entreprises désireuses de diminuer leur empreinte écologique.

Dynamisez votre projet d'éco-innovation

Innov'R®

Véritable guichet unique, Innov'R® est un appel à projets permanent qui permet aux TPE/PME rhônalpines d'accéder aux différentes aides financières publiques en matière de projets éco-innovants.
Le but est d'accompagner la prise de risque, faciliter l'accès au marché et répondre aux besoins en compétences, en information et en financement.
Il peut prendre en charge les coûts de personnel, de sous-traitance, de consommables, d'équipements.

Expérimentez votre projet d'éco-innovation

Une éco-innovation doit absolument faire la preuve de son efficacité au travers d'une première démonstration en conditions réelles. Pour cela, il y a Innov'R® Expérimentation.

Innov'R® Expérimentation

Quoi ? Un appel à projets permanent
Pour qui ? Pour les entreprises régionales ou groupements d'entreprises (TPE, PME/PMI) souhaitant finaliser le développement de leur éco-innovation par une phase d'expérimentations sur le terrain, grandeur nature.
Comment ? Innov'R® Expérimentation met à disposition de l'entreprise l'ensemble des moyens nécessaires à l'expérimentation grandeur réelle de l'éco-innovation, tout en assurant la continuité du fonctionnement du service public ou de l'activité de la collectivité.

Candidature pour Innov'R® et Innov'R® Expérimentation : le pré-dossier de candidature à compléter est téléchargeable sur http://eco-innover.rhonealpes.fr – Rubrique "Appel à projets Innov'R".

Il peut aussi être demandé à :
innovr@ardi-rhonealpes.fr.

Pour en savoir plus
www.eco-innover.rhonealpes.fr
et www.rhonealpes.fr

Le volet Environnement du Plan PME

Le volet environnement du Plan PME propose aux entreprises un accompagnement sur les thématiques suivantes :

- Obtenir la certification ISO 14001.
- Structurer ses actions en matière de responsabilité sociétale.
- Éco-concevoir et éco-produire.
- Maîtriser et optimiser ses consommations d'énergie.

Pour en savoir plus
www.planpme.rhonealpes.fr

Votre contact
ARDI Rhône-Alpes
Emilie Dumas
emilie.dumas@ardi-rhonealpes.fr
04 72 60 00 48

Pour en savoir plus sur la stratégie régionale d'innovation et suivre l'actualité des travaux et des projets,

rendez-vous sur : www.innovation.rhonealpes.fr

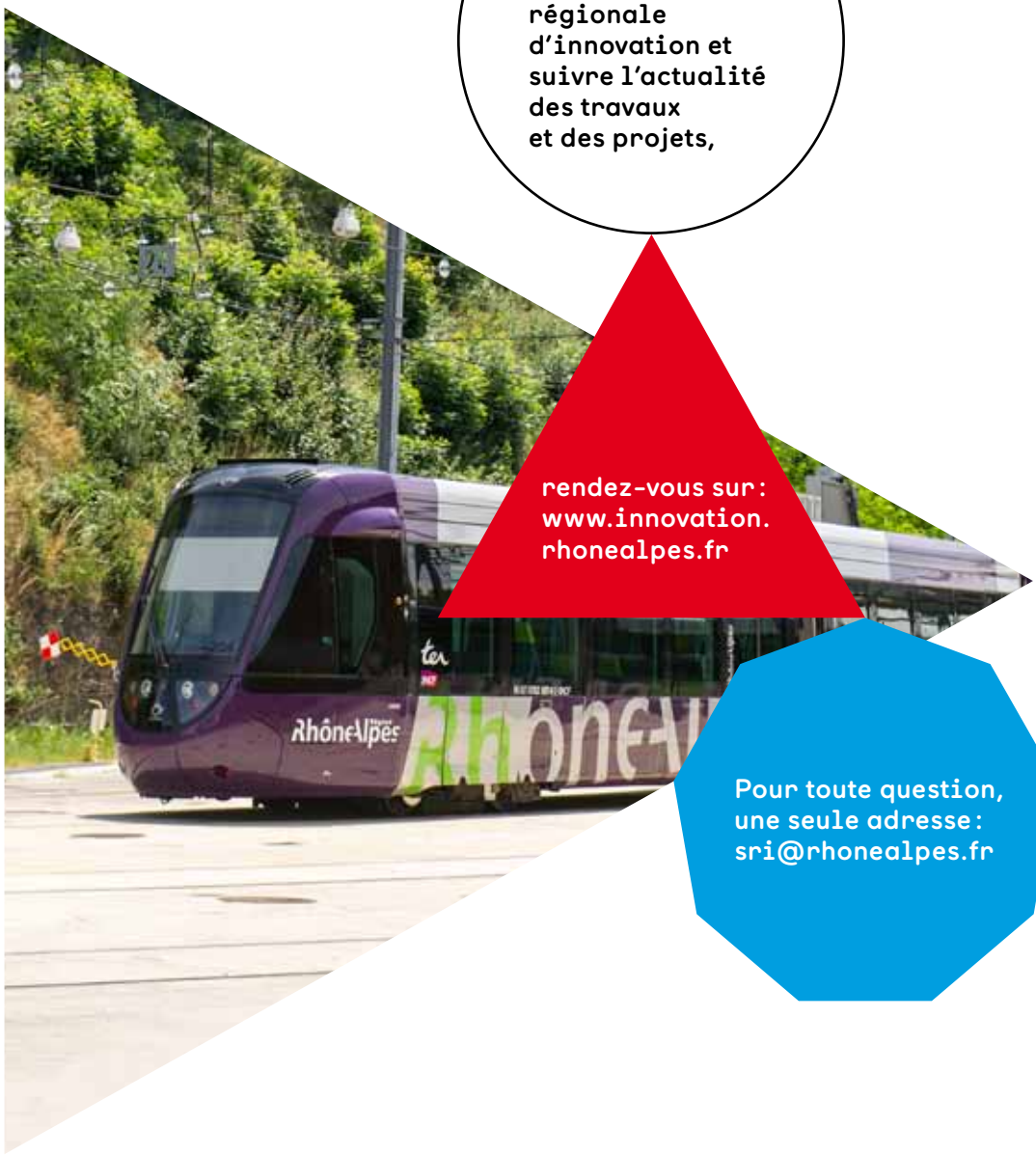

Pour toute question, une seule adresse : sri@rhonealpes.fr

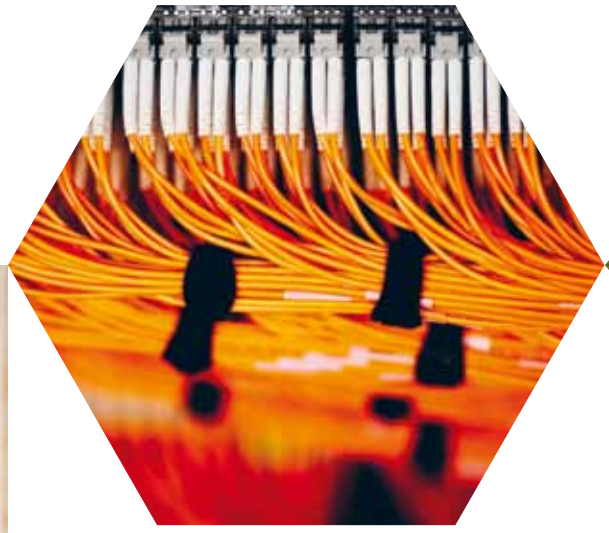

L'EUROPE S'ENGAGE en Rhône-Alpes

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Région RhôneAlpes

ARDI rhône-alpes

Bureau 205 / In medias res / RRA – octobre 2014
Crédits photographies : Jean-Paul Bajard, Marc Chatelain, Getty Images